

## SOMMAIRE

1.	OBJET .....	2
2.	OBJECTIFS .....	2
3.	PERSONNES CONCERNEES .....	2
4.	METHODOLOGIE.....	2
5.	RECOMMANDATION.....	2

ANNEXE 1 : Fiche Port du Masque

ANNEXE 2 : Fiche Hygiène des Mains

ANNEXE 3 : Fiche Gestes Barrières

ANNEXE 4 : Fiche Habillage/Déshabillage EPI

1		Nom	Secteur Résidence	Cellule de Crise	Direction	Secteur Résidence	Personnel Concerné
		Signature					
		Date	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020
Version	Objet de la révision		Rédaction	Validation	Approbation	Diffusion	Application

**1 – OBJET :**

Cette procédure doit permettre à l'ensemble des personnels du Secteur Résidences d'assurer la réalisation, en toute sécurité, des missions qui leur incombent.

**2 – OBJECTIF :**

Changement des draps selon des méthodes destinées à prévenir le risque d'infections associées au Covid-19.

**3 – PERSONNES CONCERNEES :**

Cette procédure s'applique à tous les salariés en charge du linge et des draps dans les résidences sociales.

**4 – METHODOLOGIE :**

Respecter les éléments suivants pour la prise en charge du linge et des draps :

- La personne en charge de la distribution du linge doit s'équiper de gants à UU, d'un masque chirurgical ou équivalent.
- Lors de l'échange des draps, le résident devra obligatoirement porter un masque
- Distribution à l'ensemble des résidents de sac hydrosoluble (1 par mois).
- Le résident place son linge dans un sac hydrosoluble fermé avant de sortir de son logement.
- Le résident vient le déposer dans nos chariots à linge sale.
- La remise du linge propre au résident se fait par le biais d'une table permettant le respect de la distanciation de plus 1 m.
- Éliminer directement les EPI après usage dans un sac étanche.

**5 – RECOMMANDATIONS :**

Pour l'application de cette procédure, veuillez-vous référer aux fiches fournies en annexe.